

## COMPTE-RENDU du CHS-CT du 21 juin 2013

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h30.

Une minute de silence est observée à la mémoire de nos 2 collègues décédés, Monsieur CATEL et Monsieur RAYNAUD.

Lecture est faite d'une déclaration liminaire de la CGT, sur les conditions de vie au travail.

Un rappel est également fait sur les objectifs du CHSCT qui n'a pas vocation à se substituer au budget de fonctionnement.

L'augmentation de l'incivilité a de nouveau été évoquée ainsi que le ressenti des collègues qui doivent y faire face quotidiennement. La discussion a porté sur la nécessité d'y trouver des solutions.

Le Président du CHS-CT réagit en indiquant que le budget du CHSCT, qui est maintenu à un bon niveau, ne se substitue pas au budget de fonctionnement mais vient bien en complément.

Madame LAMAUVE, infirmière représentant le Docteur Didier RATINAUD, notre nouveau Médecin de Prévention a été présentée par le Président.

### ORDRE DU JOUR

#### APPROBATION DU PV DU CHS-CT DE LA REUNION DU 08 MARS 2013.

Après une demande de rectification, le PV est approuvé à l'unanimité.

L'absence d'un gestionnaire de site rue Cruveilhier, est évoquée. Le problème sera résolu en septembre lors du renouvellement des équipes.

#### EXAMEN DES CONSIGNATIONS PORTEES SUR LES REGISTRES SANTE ET SECURITE

**Site de Bellac** : le remplacement du store demandé est à la charge de la mairie qui est propriétaire. Un rappel lui sera fait même s'il faut reconnaître qu'elle a effectué de nombreux travaux depuis 3 ou 4 ans.

**Site Cruveilhier** : concernant le bruit de la hotte aspirante de la cantine, il pourrait s'agir d'un problème de cylindre bloc. Une expertise et un devis sont demandés.

Les autres observations portées au registre semblent avoir été solutionnées ou être en sur le point de l'être.

Toutefois, il est rappelé que, sur certains sites, les femmes de ménage ne sont pas toujours remplacées en cas de congés. Il est alors précisé qu'un planning de remplacement est prévu pour les congés annuels mais qu'en cas de maladie un délai incompressible de 8 jours est nécessaire à l'intervention de la société ONET.

Des précisions sont également demandées sur l'accident de la femme de ménage, intervenu sur le site Cruveilhier. Il semblerait que la responsabilité de la DRFiP ne soit pas engagée.

### **COMPTE-RENDU DES DERNIERS EXERCICES D'EVACUATION**

Aucun exercice effectué pour l'INSEE.

Les exercices, effectués rue Montmailler, se sont globalement bien déroulés, même si le temps d'évacuation doit être amélioré.

L'alarme incendie a été déclenchée rue Cruveilhier au niveau du restaurant administratif et certaines consignes n'ont pas été respectées.

L'inspecteur santé et sécurité rappelle que les indications des guides et serres-files sont à prendre comme des instructions de services.

### **BUDGET 2013**

La dotation du budget a été versée en totalité.

La représentante du personnel FO issue de l'INSEE évoque les nouvelles propositions du projet immobilier en cours effectuées sans consultation du personnel. Elle revient sur ses propos lors du dernier CHSCT qui saluaient la transparence des échanges entre l'administration et les agents.

Il est indiqué que l'appel aux agents techniques pour des petits travaux permet de faire des économies substantielles, et qu'il est d'autant plus nécessaire de conserver ces emplois.

Après une suspension de séance, le budget est voté à l'unanimité

### **EXAMEN FICHES DE SIGNALEMENT D'AGRESSION**

Le guichet accueil de la trésorerie Limoges Banlieue –amendes va être aménagé, une vidéo surveillance sera installée (seul le public sera filmé).

### **PRESENTATION DE LA CIRCULAIRE « EVENEMENT GRAVE »**

Reporté en raison du manque de temps.

### **LETTRE DE MISSION DE L'INSPECTEUR SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL**

Reporté en raison du manque de temps.

### **PRESENTATION DU « GUIDE DE LA PREVENTION DU RISQUE AMIANTE DANS LA GESTION DES BATIMENTS**

La présentation du guide est faite par Monsieur ESPINAT, inspecteur santé et sécurité au travail.

Objectifs du guide :

- présenter les points essentiels de la réglementation
- présenter les orientations ministérielles qui, parfois, vont au-delà de la réglementation
- gestion courante des bâtiments et conduite d'opération de travaux immobiliers.

En résumé, une recherche systématique d'amiante est effectuée dans les bâtiments domaniaux.

Il est procédé au retrait systématique de certains matériaux listés (friables) et une vérification triennale de l'état de conservation sera faite pour les autres.

Une signalétique de repérage de présence d'amiante pourrait être envisagée.

### QUESTIONS DIVERSES

Evocation de problèmes de personnel importants dans un service. Réponse : ne concerne pas le CHSCT.

La réponse à la question concernant certains papiers brûlés au lieu d'être recyclés sera apportée, après vérification, lors du prochain CHSCT .

Une mise à jour de l'annuaire d'identification des véhicules du personnel du site Cruveilhier est demandée.

Le recrutement, suite au départ à la retraite de l'assistante sociale, est lancé. En cas de besoin, s'adresser à madame DEJOUANNET Martine (services sociaux 05 55 10 33 13).

Le véhicule administratif, réformé malgré la demande de dérogation de la DRFiP, a été remis aux domaines et vendu pour une somme dérisoire.

Rideau anti-holdup : Une demande de vérification de bon fonctionnement et de son éventuelle réparation a été faite par les OS.

La séance s'est terminée à 12h30.

Le prochain CHSCT aura lieu le 4 octobre 2013

Vos représentants au CHS-CT

Catherine DUTHEIL-DOME-Corinne DORCET-Annie CLAUX-Philippe LORNAC